

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010



GUIDANCE POUR JEUNES EXILÉS

Asbl **MENTOR -ESCALE** vzw
Rue Souveraine 19 - 1050 Bruxelles
02/505.32.32 – Fax : 02/505.32.39
E-mail : info@mentorescale.be



« Première mise en autonomie. Logement, CPAS, école et mutuelle se bousculent dans l'ordre mais surtout dans le désordre. Pas de panique. Mentor-Escale s'est chargé efficacement des nombreuses démarches. Et, cerise sur le gâteau, S., ma pupille a trouvé un lieu chaleureux, une écoute attentive et un éventail d'activités et de projets motivants. Merci. »

(A.D. tutrice)

« Je suis très content d'être à Mentor-Escale, je trouve que tous les jeunes qui ont vécu des difficultés comme moi devraient passer ici. C'est une asbl que j'apprécie beaucoup car grâce à Mentor, comme beaucoup d'autres jeunes, j'ai retrouvé le moral. J'apprécie beaucoup votre manière de faire, pour moi Mentor c'est le meilleur. Je remercie tous les travailleurs de Mentor, je vous demande de garder courage car ce que vous faites c'est vraiment bien ! »

(Abduläi)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	p.3
QUI SOMMES-NOUS	p.4
1. MISSIONS	p.4
2. PUBLIC CIBLE	p.4
3. FINANCEMENT	p.5
LES JEUNES DE MENTOR-ESCALE	p.7
1. SITUATION GÉNÉRALE	p.7
2. TEMOIGNAGES	p. 8
3. PROFIL DES JEUNES SUIVIS À MENTOR-ESCALE EN 2010	p.10
LE TRAVAIL DE MENTOR-ESCALE	p.19
1. LE SUIVI INDIVIDUEL	p.19
2. L'ACCOMPAGNEMENT COMMUNAUTAIRE	p.29
L'ÉQUIPE	p.34
PROCESSUS FORMATIF	p.35
PARTENARIAT ET LOBBYING	p.36
CONCLUSION	p.38

INTRODUCTION

L'année 2010 fut une année riche en rencontres, échanges, réflexions et projets.

L'un des points essentiels de cette année fut le renforcement de la **cohésion d'équipe**. En effet, suite aux multiples remaniements des années précédentes, notre équipe manquait encore parfois de ce précieux ciment. Si celle-ci était déjà constituée de riches personnalités complémentaires, il restait encore à mettre à profit cette diversité. Aujourd'hui, nous sommes parvenus à construire une équipe solidaire et harmonieuse qui met en valeur les ressources de chacun.

La stabilité acquise a conféré à l'équipe la sérénité nécessaire pour réfléchir en profondeur à ses pratiques. Ces **remises en question** ont été rendues possibles grâce aux diverses formations suivies et au processus de supervision mis en place.

Nos réflexions nous ont amenés à développer différents projets et à affiner nos pratiques.

D'une part, nous avons décidé de mener, grâce à un soutien de la Fondation Roi Baudouin, un projet en réaction au **décrochage scolaire**. Cette action d'envergure permet aujourd'hui à un grand nombre de jeunes de trouver une place dans une école leur offrant de véritables perspectives d'avenir, mais également de bénéficier d'un soutien scolaire personnalisé.

D'autre part, en collaboration avec le CPAS de Forest et le Cabinet de l'Aide à la Jeunesse en Communauté française, nous avons entamé en novembre un **projet de logement de transit communautaire**.

Par ailleurs, nous avons également maintenu le développement de notre **projet collectif**, soutenu par le Fonds Européen pour les Réfugiés. Celui-ci vise à renforcer la résilience des jeunes que nous accompagnons par le biais d'activités communautaires ainsi que l'intervention d'une psychologue.

Enfin, grâce au soutien de Fedasil, nous avons pu continuer à **accompagner individuellement** les jeunes dans leur processus d'autonomisation. Nous sommes d'ailleurs en réflexion continue quant aux possibilités d'amélioration de ce suivi.

Ces différentes actions, nous les menons avec conviction et détermination car, chaque jour, par des petits signes, un geste, une parole, les jeunes nous transmettent l'importance que revêt à leurs yeux le travail effectué par Mentor-Escale.

QUI SOMMES-NOUS ?

1. MISSIONS

Aider les adolescents exilés non accompagnés amenés à vivre en logement autonome à :

- Se prendre en charge de manière responsable et autonome ;
- Créer autour d'eux un réseau social de soutien ;
- Développer des projets favorisant leur épanouissement.

L'encadrement s'axe autour de deux pôles :

- Un **accompagnement individuel** psychosocial taillé sur mesure ;
- Des **activités collectives**.

2. PUBLIC-CIBLE

Pour être pris en charge le jeune doit :

- Etre en exil ;
- Avoir moins de 18 ans (ou plus s'il a des mineurs collatéraux à charge) lors de son entrée chez nous ;
- Résider en Belgique sans parent ou personne légalement responsable, à l'exception bien sûr de son tuteur dont la désignation est rendue obligatoire depuis l'entrée en vigueur de la loi-programme du 24 décembre 2002 relatif à la « Tutelle des mineurs étrangers non accompagnés (AR du 22 décembre 2003 – MB du 29.01.2004) ;

- Etre capable, moyennant un accompagnement approprié, de vivre en logement autonome ;
- Avoir droit à une aide sociale ;
- Avoir ou désirer développer un projet pour son avenir (formation scolaire ou de promotion sociale ou travail) ;
- Adhérer à notre système d'encadrement.

3. FINANCEMENT

En 2010, nos **sources de financement publiques** furent les suivantes :

- Le Ministère de l'Intégration sociale via une convention annuelle avec FEDASIL : Ce subside a couvert une partie des salaires des membres de l'équipe et des frais de fonctionnement.
- Le Fonds européen pour les Réfugiés : Ce fonds a permis de réaliser un projet de grande envergure en lien avec l'axe communautaire.
- La Région bruxelloise : Trois Agents Contractuels Subventionnés ont été mis à notre disposition.

Le Centre pour l'Égalité des Chances : Nous avons bénéficié d'un subside ponctuel du FIPI (Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés) pour nos activités communautaires.

- Le Fonds Maribel Social : Ce fonds nous a permis d'accueillir deux travailleurs à mi-temps durant quelques mois.
- La Communauté française : Nous sommes soutenus depuis le mois de novembre 2010 par la Communauté française pour développer un projet de logement communautaire en semi-autonomie.

Le reste de notre travail a été financé par des **sources privées** :

Nous organisons, chaque année, un spectacle qui permet de dégager des recettes avec lesquelles nous couvrons des frais de rémunération ainsi que certains frais de fonctionnement incompressibles.

Nous avons également obtenu un financement de la Fondation Proximus via la Fondation Roi Baudouin : Ce financement nous a permis de lancer un projet pilote de réaction au décrochage scolaire.

Outre les contributions financières, nous avons également bénéficié **d'aide matérielle concrète**, et ce dans deux domaines :

2010 a été l'année d'une **mise à niveau informatique** pour tout Mentor-Escale : installation d'un câblage approprié pour internet, arrivage de nouvelles machines, mise à niveau et harmonisation des programmes, installation d'un serveur de documents partagés, mise en place d'une collaboration avec une société extérieure pour la maintenance informatique. Plusieurs dons ont contribué à cette opération :

- Close the gap – PC Solidarity via la Fondation Roi Baudouin : ce programme nous a permis de recevoir 8 ordinateurs que les jeunes peuvent utiliser dans nos locaux pour faire leurs devoirs, surfer sur internet, chercher un logement etc.
- BNP Paribas-Fortis Foundation : nous avons reçu 5 ordinateurs pour renforcer le parc informatique utilisé par l'équipe.
- SocialWare : cette initiative nous a permis d'acquérir des programmes informatiques en ne payant que les frais administratifs, afin de mettre à niveau toutes les machines de la maison.

Nous avons également reçu des vivres non périssables, que les jeunes peuvent venir chercher gratuitement à Mentor-Escale, de deux organismes :

- La Banque alimentaire de Bruxelles-Brabant (toute l'année, une fois par mois)
- Arc-en-Ciel (une fois par an)

LES JEUNES DE MENTOR-ESCALE

1. SITUATION GÉNÉRALE

Comme les adultes, les jeunes exilés fuient la guerre et les situations de conflits armés, la persécution, la misère et les privations. Certains sont victimes de traite des êtres humains en vue d'une exploitation économique ou sexuelle.

Une partie des mineurs non accompagnés arrive jusqu'à la frontière avec un membre proche ou éloigné de la famille; d'autres utilisent les services d'un « passeur » ce qui, bien souvent, aura nécessité un investissement financier et un endettement important de la part de la famille du jeune. Cet endettement pèsera d'ailleurs sur la suite de son parcours en Belgique, tant sur le plan matériel que moral. Enfin, certains jeunes semblent plutôt avoir voyagé seuls. Dans ce cas, il s'agit le plus souvent de jeunes de 17 à 18 ans.

Quand ces jeunes arrivent dans un pays d'Europe de l'Ouest comme le nôtre, ils sont donc seuls, sans soutien familial. Ils souffrent de la séparation, des abus et des traumatismes qu'ils ont subis.

Au moment de leur entrée sur le territoire ou dans le pays, ils se heurtent souvent aux barrières linguistiques et n'ont pas de moyens de subsistance. Souvent, ils ne possèdent rien, ils sont particulièrement vulnérables et facilement exploitables. Ils souffrent socialement et psychologiquement et ont besoin d'une aide adaptée à leurs besoins ainsi qu'à leur situation spécifique.



2. TÉMOIGNAGES

Inès, 19 ans, accompagnée par Mentor-Escale depuis 2 ans

« Je suis née à Casablanca, dans une famille très modeste. Ma vie en tant que fille marocaine était de m'occuper des tâches ménagères.

Pour ramener de l'argent à la famille, je devais penser à me prostituer, c'était le seul moyen pour les jeunes filles de ramener de l'argent. Ma mère ne voulait pas, alors elle m'a envoyée, à l'âge de 13 ans et demi chez mon grand frère au Luxembourg. J'y suis restée un an mais ma belle-soeur était violente avec moi. Alors mon frère m'a dit d'aller chez un ami, qui lui m'a violée.

Je suis alors restée dans un centre d'accueil pendant un an et demi. Ce fut très dur, je me renfermais sur moi, je n'avais plus d'espoir. Par la suite, je suis arrivée à Bruxelles. Je ne connaissais personne, j'avais des difficultés à m'exprimer en français. Au Maroc, j'allais à l'école en français mais pourtant je ne savais ni lire ni écrire.

Quand je suis arrivée à Mentor-Escale, je me sentais perdue, je ne connaissais personne, j'étais craintive. Au fil du temps, j'ai commencé à participer aux activités et à m'ouvrir aux autres, j'ai pris confiance en voyant que des personnes m'aidaient. Depuis que je suis à Mentor-Escale, je sais où et comment me faire aider. Cette année, j'ai suivi des cours à Lire et Ecrire, j'ai un logement, je suis motivée et j'aime aller à l'école. Maintenant, j'ai des amis à Mentor et je n'ai pas peur de donner mon avis. J'aime participer aux activités de cuisine, organiser de petites fêtes. Ma vie est meilleure et je vais aller rendre visite à ma famille pendant les vacances de Pâques. »

Hassan*, 17 ans, accompagné par Mentor-Escale depuis 6 mois

Il a toujours le sourire aux lèvres. Âgé de 17 ans, Adis Hassan respire la confiance en soi. Par contre, quand on lui parle de sa mère, le jeune réfugié afghan perd instantanément le sourire. Les larmes lui montent aux yeux et il supplie d'une voix tremblante : « S'il vous plaît, ne me demandez pas de vous parler de ma mère. »*

« J'ai effectué le pénible voyage d'Afghanistan en passant par l'Iran, la Turquie, La Grèce, pour rejoindre la Belgique afin d'y trouver la sécurité en tant que réfugié. Ma maman m'a donné tout son argent pour me faire sortir tout seul d'Afghanistan, tout en sachant qu'elle ne me reverrait peut-être jamais. Après que ma famille ait été tuée par des militants il y a trois ans, ma maman a vendu le terrain appartenant à notre famille et nous nous sommes dirigés vers Kaboul, la capitale de l'Afghanistan, pour rejoindre ensuite l'Iran. Sur la route, nous avons été capturés par des militants qui nous ont dit qu'ils ne laisseraient pas un seul jeune homme célibataire en bonne santé. Ils ont dit qu'ils ne libèreraient les jeunes hommes qu'après nous avoir battus et fait du mal. Après trois jours de captivité, moi et un autre garçon, nous avons profité d'un moment d'inattention des militants pour nous échapper...mais ma mère est restée.

Je me suis rendu à Kaboul où j'ai attendu six ou sept mois, espérant avoir des nouvelles de ma mère. J'ai décidé de continuer mon voyage en quête de sécurité et j'ai utilisé l'argent de ma mère pour payer un voyage clandestin vers la Belgique dont j'avais entendu parler dans mon village comme un pays accueillant les victimes de guerre, comme moi.

Je suis finalement arrivé en Belgique, après avoir traversé à pied d'Afghanistan jusqu'en Grèce pour ensuite prendre un avion vers la Belgique. Arrivé là-bas, je me suis retrouvé dans une « prison » avec plein d'autres personnes venant du monde entier.

Après être passé de centre en centre, je me suis enfin retrouvé à Bruxelles où je vis avec un autre ami afghan, Padrou. J'ai été inscrit dans une école par l'asbl Mentor-Escale, où j'ai aussi un assistant social qui m'aide dans mes démarches. Je vais souvent là-bas parce qu'il y a des activités et du soutien scolaire, ça m'aide beaucoup à oublier les mauvais moments que j'ai vécus en Afghanistan, mais mon cœur est toujours lourd ».*

Aissatou*, 20 ans accompagnée par Mentor-Escale durant 2 ans

Je viens de Guinée Conakry, je suis arrivée en Belgique en octobre 2008, j'avais 17 ans. Je suis partie de Guinée avec un Monsieur qui me disait qu'il ne fallait pas que je parle pendant le voyage, que c'est lui qui allait parler pour moi. Nous avons pris l'avion et sommes arrivés à l'aéroport de Bruxelles, ensuite nous avons été jusqu'à la gare du Nord. A ce moment, le Monsieur m'a dit de l'attendre là pendant qu'il allait faire une course, je l'ai attendu, il n'est jamais revenu. C'était la nuit, il faisait très froid et je ne savais pas où je devais aller. Une personne m'a dit qu'il fallait que je me présente à l'Office des étrangers mais qu'il fallait que j'y aille très tôt le matin. Ne sachant pas quoi faire, j'ai dormi dans la gare, c'était dur.

Le lendemain, j'ai été faire la file à l'Office des étrangers et lorsque j'ai été reçue, j'ai demandé l'asile et on m'a expliqué qu'on allait m'emmener dans un centre. J'ai d'abord été à NOH (Centre d'orientation et d'observation) pendant un petit temps, un tuteur m'a été désigné et ensuite j'ai été placée à la cellule Mena du Petit-Château.

J'ai été reconnue réfugiée un an après mon arrivée, suite à cela il a fallu que je quitte le centre, mon assistante sociale a contacté Mentor-Escale pour m'aider à vivre seule, j'ai alors trouvé un petit studio pour une durée de 6 mois. Mentor-Escale m'a appris les différentes démarches à faire, comme s'inscrire au CPAS, à la commune ou à la mutuelle. J'ai déménagé de mon studio quelques mois plus tard et comme j'ai très vite appris comment les choses fonctionnaient ici en Belgique, j'ai réussi à faire les démarches seules.

Maintenant, j'ai 20 ans je poursuis mes études, et quand j'aurai fini, j'aimerais travailler en tant que comptable et ainsi pouvoir avancer dans mon projet de vie en Belgique

* Afin de préserver l'anonymat des jeunes, leurs noms ont été remplacés par des prénoms d'emprunt.

3. PROFIL DES JEUNES SUIVIS À MENTOR-ESCALE EN 2010

2.1. Suivis individuels

2.1.1. Introduction

Nous avons démarré l'année 2010 avec **107 jeunes**, dont **14 bébés**.

Au total, **145 jeunes** ont bénéficié d'un suivi individuel en 2010 dont **22 bébés**.

En 2010, nous avons enregistré **54** nouvelles demandes de suivi.

Parmi ces demandes :

- **38** ont été acceptées.
- **5** demandes étaient encore en attente au 31/12/2010 (le jeune n'est pas encore dans les conditions pour être suivi mais devrait l'être à court terme).
- **11** jeunes ont été réorientés vers d'autres institutions car ils ne rentraient pas dans nos critères d'acceptation (âge, statut, structure d'envoi...).
- **Nous observons une augmentation générale du nombre de demandes.**
- Concernant les demandes acceptées, celles-ci ont augmenté d'environ **20%**.

2.1.2. Tableaux et statistiques

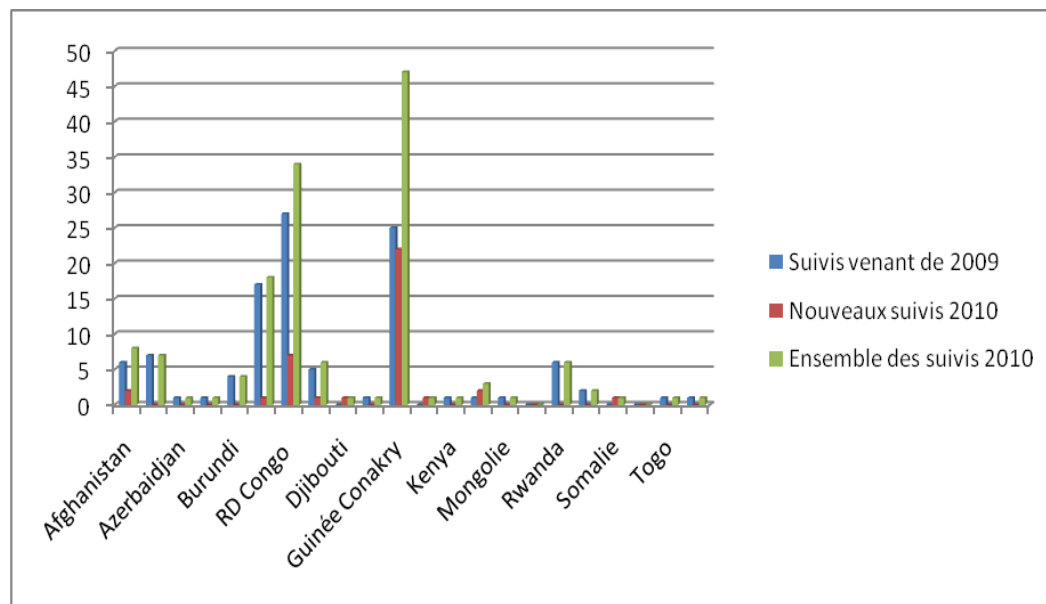
Âge à l'entrée

Âge à l'entrée	Suivis venant de 2009	Nouveaux suivis 2010	Ensemble des suivis en 2010
Bébés	14	7	21
13 ans	1	0	1
14 ans	2	1	3
14,5 ans	0	0	0
15 ans	4	0	4
15,5 ans	2	1	3
16 ans	14	6	20
16,5 ans	6	3	9
17 ans	40	13	53
17,5 ans	22	7	29
18 ans	2	0	2
Total	107	38	145

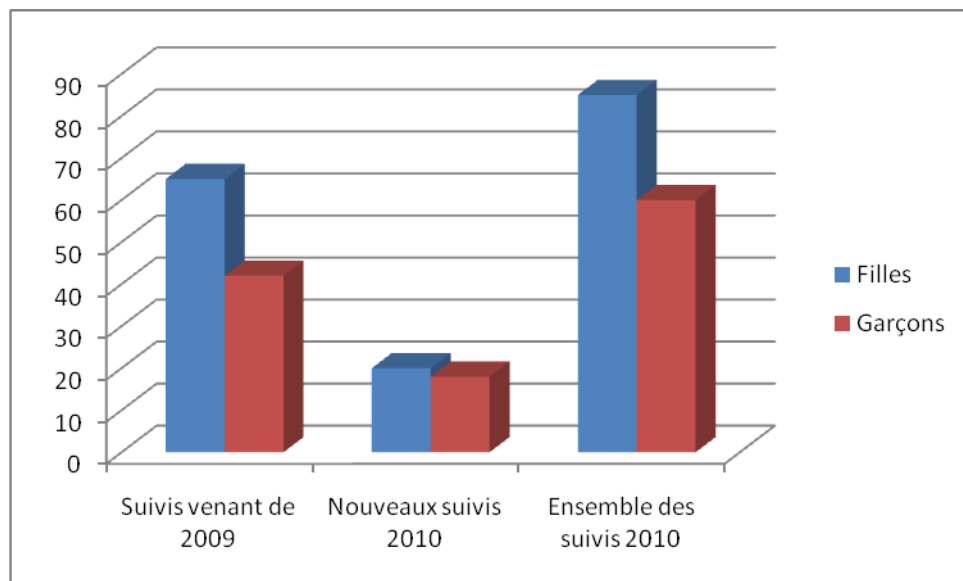
- Sur l'ensemble des jeunes suivis en 2010, 37% des jeunes étaient âgés de 17 ans à leur arrivée chez Mentor-Escale et 20% avaient 17 ans et demi.
- La moyenne d'âge à l'entrée pour les nouveaux dossiers suivis en 2010 est de **16 ans et demi** (sans tenir compte des bébés).

Nationalité

Pays d'origine	Suivis venant de 2009	Nouveaux suivis 2010	Ensemble des suivis 2010
Afghanistan	6	2	8
Angola	7	0	7
Azerbaïdjan	1	0	1
Burkina Faso	1	0	1
Burundi	4	0	4
Cameroun	17	1	18
RD Congo	27	7	34
Côte d'Ivoire	5	1	6
Djibouti	0	1	1
Erythrée	1	0	1
Guinée Conakry	25	22	47
Iraq	0	1	1
Kenya	1	0	1
Maroc	1	2	3
Mongolie	1	0	1
Roumanie	0	0	0
Rwanda	6	0	6
Sénégal	2	0	2
Somalie	0	1	1
Tchad	0	0	0
Togo	1	0	1
Turquie	1	0	1
Total	107	38	145



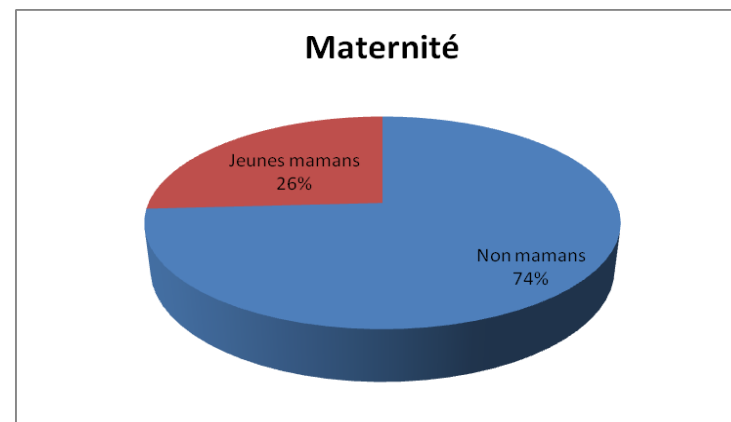
- Les jeunes suivis en 2010 sont de **20 nationalités différentes**.
- Les pays les plus représentés sont la **Guinée Conakry** (32,4%), la **République Démocratique du Congo** (23,4%) et le **Cameroun** (12%).
- Alors qu'en 2009, la République Démocratique du Congo était encore le pays le plus représenté, les chiffres de cette année confirment l'évolution que nous avons observée en 2009, c'est-à-dire une augmentation du nombre de jeunes suivis originaires de Guinée Conakry. En 2010, **58%** des nouveaux jeunes suivis venaient de **Guinée Conakry**, ce qui correspond à une augmentation de 28% par rapport à 2009.

Genre

- En 2009, nous avons suivi **85** filles et **60** garçons.
- Les filles représentent **58,6%** des jeunes suivis en 2010.
- Cette année, nous avons accueilli 20 filles et 18 garçons, soit 52,6 % de jeunes filles, ce qui équivaut au pourcentage de l'année passée.



Jeunes mamans



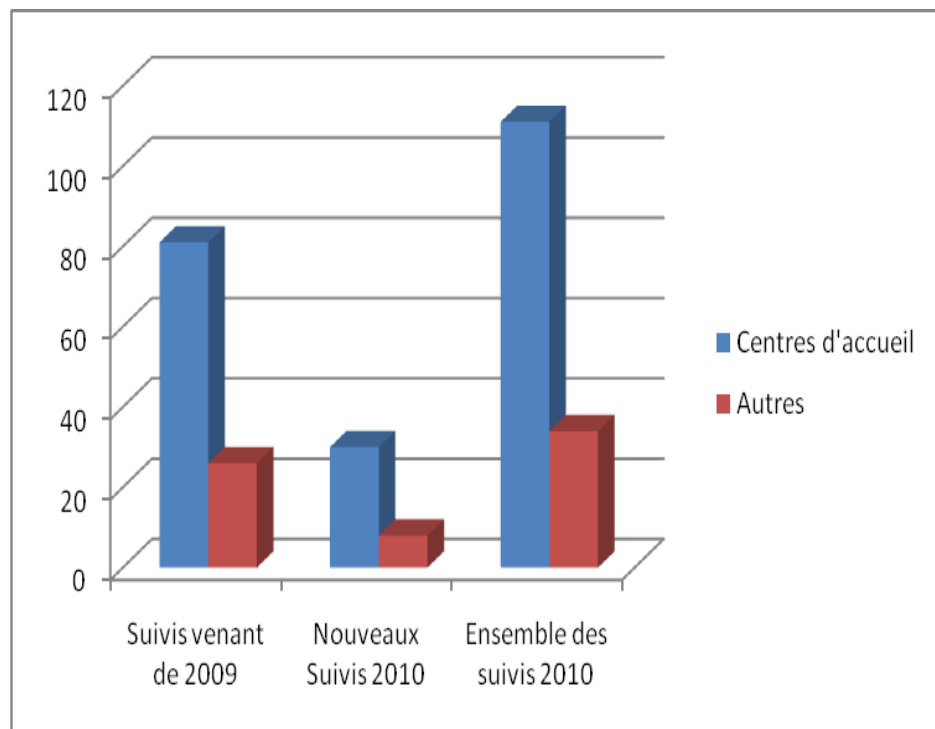
- Parmi les jeunes filles que nous avons suivies en 2010, 22 sont des jeunes mamans ce qui correspond à **26%** des filles que nous suivons, soit une augmentation de 5% par rapport à l'année 2009.

Situation des jeunes dans leur procédure de séjour

La grande majorité des jeunes que nous avons accueillis cette année étaient **Réfugiés Reconnus** ou en possession d'un **CIRE**. Ceci s'explique par le fait que les jeunes restent souvent en centre d'accueil jusqu'à la fin de leur procédure et qu'une des conditions pour avoir accès à l'aide individuelle est de bénéficier de l'aide sociale.

Structures d'origine

Structure d'origine	Suivis venant de 2009	Nouveaux suivis 2010	Ensemble des suivis 2010
Centres d'accueil	81	30	111
Autres	26	8	34
Total	107	38	145



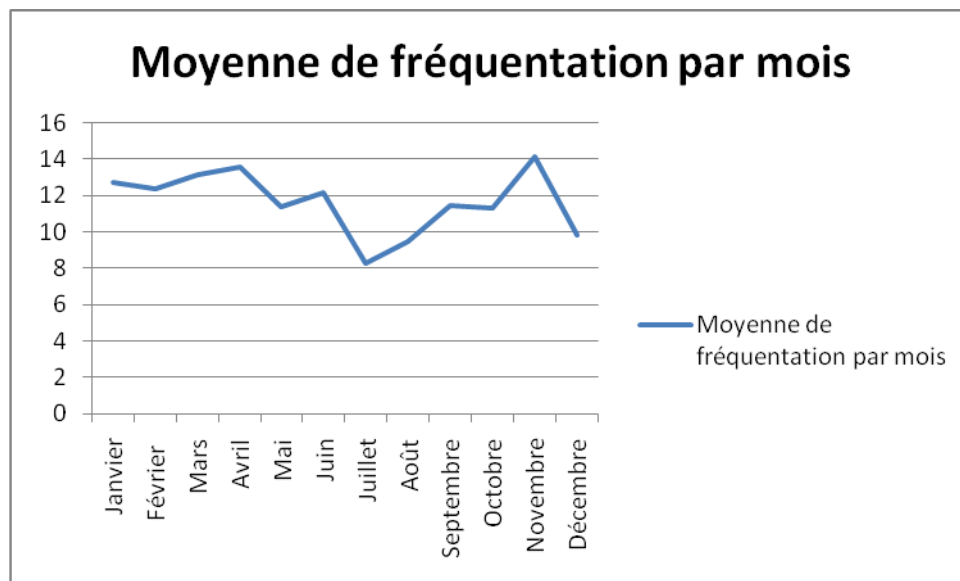
- En 2010, nous avons suivi **111 jeunes provenant d'une structure d'accueil Fedasil**. Ce nombre représente 76,5 % de l'ensemble des jeunes que nous avons suivis en 2010.
- Les autres demandes sont essentiellement issues de structures dépendant de la **Communauté française**. Une grande majorité de ces demandes requièrent un encadrement bien spécifique et plus intense que les jeunes provenant des centres Fedasil (suivi psychologique, suivi judiciaire...). Étant donné que nous sommes subsidiés par ces instances uniquement pour suivre les jeunes en logement de transit communautaire, nous devons régulièrement refuser d'accompagner certains jeunes issus de structures de l'Aide à la Jeunesse (qui pourtant en auraient réellement besoin) par manque de moyens.

Structures d'accueil Fedasil

Structures d'accueil Fedasil	Suivis venant de 2009	Nouveaux suivis 2010	Ensemble des suivis en 2010
CADE	40	7	47
Rode Kruis Deinze	1	0	1
Centre Bovigny	0	1	1
Centre Florennes	8	5	13
Centre Jodoigne	14	3	17
Centre Morlanwelz	1	6	7
Centre Rixensart	9	8	17
Centre Kapellen	1	0	1
Centre Sint-Truiden	4	0	4
ILA Maillen	3	0	3
Total	81	30	111

- Les jeunes sont issus de **10 structures d'accueil différentes** parmi les structures d'accueil telles que déterminées dans la convention (centres fédéraux d'accueil, centres d'accueil Croix Rouge de Belgique, ILA).
- **32%** des jeunes nous sont envoyés par le Petit Château (**CADE**). Viennent ensuite les centres de **Jodoigne, Rixensart et Florennes**.
- En 2010, 6 centres d'accueil ont orienté des jeunes vers Mentor-Escale : le CADE, Jodoigne, Florennes, Rixensart, Morlanwelz et Bovigny.

Moyenne de fréquentation



- Les mois de **juillet** et d'**août** ont été les moins fréquentés en 2010. Le mois de **novembre** a été le mois le plus fréquenté avec une moyenne de 14 jeunes par jour. De manière générale, on observe une diminution de la fréquentation lors des vacances scolaires.
 - Le **mercredi** est le jour le plus fréquenté, avec une moyenne de **22 jeunes** par mercredi.
 - La **moyenne générale** est de **11,6 jeunes** par jour.
-

LE TRAVAIL DE MENTOR-ESCALE

LE SUIVI INDIVIDUEL

1. PRINCIPES DIRECTEURS

1.1 Écoute du jeune

L'écoute du jeune dans toutes ses dimensions est un principe de base qui sous-tend l'approche de Mentor-Escale. Un tel principe n'autorise pas d'idées préconçues sur ce que peut être un mineur non accompagné vivant en Belgique. Au contraire, dans la philosophie de Mentor-Escale, il s'agit d'écouter le jeune sans a priori et d'essayer de comprendre quelle est sa situation et quels sont ses objectifs.

Parfois, le jeune n'est pas capable de formuler ses besoins ou objectifs. Notre travail consiste à l'aider, non pas en lui indiquant la voie à suivre mais en ouvrant des portes, en essayant de lui donner accès à l'information et en lui posant un certain nombre de questions pour l'amener à réfléchir.

Au-delà de la réflexion par rapport à un projet de vie ou à un projet de formation, il s'agit avant tout d'essayer de voir ce que ce jeune est en train de vivre, ce qui le préoccupe. Par conséquent, le but est de travailler avec le jeune à partir de ses préoccupations et en n'étant guidé que par son intérêt supérieur.

Le principe de la confidentialité qui constitue le corollaire du principe d'écoute est également très important dans notre démarche. Ainsi, non seulement le jeune est bien accueilli et surtout écouté, mais il doit être assuré que son histoire ou ses problèmes ne seront pas divulgués ni aux autres jeunes, ni à des personnes extérieures sans son autorisation.

1.2 Accompagnement du jeune

Le mineur non accompagné est par définition sans parent en Belgique. Au-delà de l'accueil et de l'écoute qui constitue un principe de base, et tout en restant dans un cadre professionnel, nous sommes aussi un de ses référents adultes. Dans cette perspective, nous pensons surtout à l'éducation du jeune au sens

large, c'est-à-dire non seulement à veiller à ce que ses besoins fondamentaux soient assurés mais aussi à le mettre face à ses devoirs, le confronter aux conséquences de ses choix et poser des limites.

Même s'il est plus aisé de faire les choses à la place du jeune, nous tentons de l'impliquer constamment dans les démarches pour atteindre notre objectif principal qui est la mise en autonomie. Nous refusons de nous limiter à répondre aux demandes ponctuelles et inscrivons notre aide dans une véritable démarche éducative.

Il est important que ces jeunes (re)deviennent maîtres de leur vie, qu'ils ne restent pas d'éternels assistés. L'assistant social veillera, tout au long du suivi du jeune, à l'acquisition par celui-ci de compétences diverses indispensables à son bon développement et à son autonomie.

1.3 Prise en compte du système de référence du jeune

Le travail individuel avec le jeune ne se fait pas de manière isolée. Étant donné que l'adolescent est encore réellement ou symboliquement fort tourné vers ses parents et sa fratrie (quelle que soit la situation actuelle de ceux-ci : vivants dans leur pays, décédés ou disparus, avec ou sans contact avec l'enfant exilé), Mentor-Escale aborde avec le jeune, lorsque cela est possible, la question de ses liens familiaux et le cas échéant, facilite le renouement des liens interrompus.

La connaissance de la place du jeune au sein de son milieu d'origine peut en outre aider à comprendre comment le jeune fonctionne dans le pays d'accueil. C'est un point extrêmement délicat à travailler avec le jeune. Certaines questions, que nous devons poser pour comprendre son contexte familial, pourraient rappeler les interviews que subissent les jeunes dans le cadre de leur procédure de séjour, dont l'enjeu est un possible renvoi au pays. Il s'agit d'aborder un point souvent douloureux de leur vie d'exilé que nombre d'entre eux préfèrent refouler.

1.4. Collégialité

Chaque jeune est suivi par toute l'équipe de Mentor-Escale.

Même si le jeune a un assistant social de référence, aucun membre de l'équipe ne possède nécessairement toutes les bonnes réponses ou toutes les bonnes manières d'aider le jeune. Le travail en équipe pose comme exigence que personne ne s'approprie un jeune. C'est aussi un principe de fonctionnement important. L'assistant social d'un jeune collabore avec les autres membres de l'équipe pour l'aider.

Le jeune est en face d'une équipe cohérente, composée de personnalités diverses avec lesquelles il peut réfléchir de manières différentes. Le fait que le jeune entre en interaction avec des acteurs autres que son assistant social de référence lui permet d'enrichir son réseau d'intervenants et permet à l'équipe de mieux comprendre la situation dans laquelle il se trouve. Nous estimons que, de cette manière, les solutions préconisées ont plus de chance d'être adaptées à ses besoins et sont en tous les cas plus riches que si elles émanaient d'une seule et même personne.

1.5. Réseau social et travail en systémique

Le principe de globalité est articulé à une approche de type systémique. Il s'agit d'une intervention multidimensionnelle dans un contexte global qui prend en compte l'unicité du jeune, mais aussi et surtout la diversité de ses besoins. En plus d'être globale, différenciée et diversifiée, elle est aussi intégrée dans la mesure où les actions des divers intervenants qui entourent le jeune au sein et/ou en-dehors de Mentor-Escale sont mises en synergie.

Il est important de créer un réseau social de soutien autour du jeune, et nécessaire d'établir un partenariat élargi avec toutes les personnes ou institutions spécialisées et actives dans le domaine de l'aide au jeune (tuteur, CPAS, SAJ, médecins, psychologues, avocats, enseignants, amis, dans certains cas des parents ou membres de leur famille, etc.).

Selon le niveau de maturité du jeune, qui reste dans tous les cas maître de sa vie, il faut lui donner les impulsions nécessaires, lui fournir les informations, lui ouvrir des portes, l'aider à rencontrer d'autres personnes. Il s'agit de pousser au maximum le jeune à élargir son réseau, pas seulement son réseau social d'amis, mais aussi celui des personnes qui sont à même de l'aider à des niveaux différents. Il faut aider le jeune à organiser et à utiliser lui-même ce réseau. Il doit pouvoir situer les compétences et les limites de chacun des acteurs et « tirer les bonnes ficelles » au moment où il en a besoin. La coordination du fonctionnement d'un tel réseau revêt une grande importance.

2. LE DÉROULEMENT DU SUIVI

2.1 Introduction

Travailler avec des jeunes exilés, population en mouvance, ne relève pas d'une méthode définie une fois pour toutes. Il faut régulièrement se remettre en question et adapter son modèle de travail aux réalités du terrain. Ainsi, le cadre mentionné ci-dessous n'est pas rigide, il doit s'adapter à chacune des situations.

2.2 Les étapes du suivi du jeune

Réception et évaluation de la demande

La première demande se fait le plus souvent par téléphone. C'est un moment important où l'on se doit d'être attentif et à l'écoute du demandeur afin de pouvoir analyser au mieux sa demande par la suite.

Suite à cet appel, le demandeur remplit un formulaire de demande. En général, les renseignements que l'on y inscrit vont bien plus loin que les simples coordonnées du jeune. Il s'agit d'avoir une première information sur la situation actuelle du jeune et ses capacités à entrer dans un processus de mise en autonomie avec notre accompagnement. Lorsque l'équipe a accepté la demande, nous procédons alors à la désignation d'un assistant social qui fixe un premier entretien avec le jeune.

Le premier entretien

Il s'agit du premier contact réel du jeune avec l'institution. C'est à ce moment que l'on prend le temps de faire connaissance et d'évaluer les besoins que le jeune exprime. Le jeune, lui, fait connaissance avec l'équipe ainsi qu'avec certaines règles fondamentales de notre institution. Nous lui souhaitons la bienvenue et lui faisons découvrir les locaux et les jeunes présents.

Dans la mesure du possible, nous essayons, pour ce premier entretien, que le jeune soit accompagné par son (ses) référent(s) (tuteur, assistants sociaux, éducateurs...) afin de travailler en étroite collaboration avec ces derniers et particulièrement avec le tuteur du jeune.

Le déroulement du suivi et les bilans

En plus des contacts réguliers entre le jeune et son assistant social de référence, il s'agit de définir un moment durant lequel on fait le point sur la situation du jeune avec ce dernier et les autres personnes qui l'accompagnent. C'est un moment particulier où l'on prend le temps de s'asseoir tous ensemble, dans un espace calme et accueillant, pour évaluer avec le jeune ses progressions et ce qui pose encore problème, voire aussi simplement pour faire plus ample connaissance. Il s'agit d'un moment très important d'échange où le jeune s'exprime et apprend petit à petit à lui-même relever ses forces et ses faiblesses.

La fin du suivi

Lorsque, de commun accord avec les intervenants et le jeune, nous estimons que celui-ci est suffisamment autonome, responsable et intégré dans la société belge pour pouvoir poursuivre son chemin, nous procédons à la clôture de son suivi.

Concrètement, cela signifie que ce jeune n'aura plus d'assistant social référent à Mentor-Escale. Toutefois, il reste le bienvenu et peut s'il le souhaite continuer à participer aux activités communautaires.

A côté de cette forme de clôture « idéale » du suivi, il y a aussi les cas de jeunes pour lesquels nous sommes contraints d'arrêter l'accompagnement non parce qu'ils sont devenus pleinement autonomes mais parce qu'ils atteignent l'âge de 20 ans et sortent du cadre pour lequel nous sommes mandatés et donc capables matériellement de leur venir en aide,.

3. DOMAINES D'INTERVENTION

Introduction

Le tableau suivant présente brièvement, de manière non exhaustive, différents domaines d'action dans lesquels le personnel de Mentor-Escale est amené à intervenir.

Domaines	Axes d'intervention
Logement	<ul style="list-style-type: none"> Apport des informations utiles pour trouver un logement Facilitation des contacts et des négociations avec les propriétaires Appui dans la mobilisation de la garantie locative Appui dans la recherche d'équipements et pour l'ouverture de compteurs gaz/électricité Encadrement dans l'entretien du logement Éducation aux droits et devoirs de locataire
Scolarité / formation	<ul style="list-style-type: none"> Aide dans le choix d'un projet de scolarité ou de formation professionnelle Aide dans la recherche d'une école ou d'un centre de formation Suivi des études et rencontre régulière avec les professeurs Soutien scolaire (cours de rattrapage, aide dans les devoirs, préparation aux examens)
Accueil/aide sociale	<ul style="list-style-type: none"> Accueil et écoute du jeune Soutien dans la définition d'un projet d'avenir Soutien dans les démarches liées à l'aide sociale en lien avec les CPAS
Santé	<ul style="list-style-type: none"> Mise en contact avec un médecin/centre médical et accompagnement lors des visites, sur demande du jeune. Suivi psychologique Aide dans les relations avec la mutuelle Aide dans la recherche de loisirs

Projet scolarité

Aider le jeune à développer un projet de vie, c'est avant tout l'orienter et le suivre dans sa scolarité. En 2010, nous avons décidé de mener un projet en réaction au décrochage scolaire des jeunes suivis à Mentor-Escale.

Notre constat était simple. Une fois que nous avons aidé les jeunes dans leurs démarches sociales et administratives (papiers, logements, allocations...), l'école devenait le premier lieu d'accueil et de possible construction d'un avenir. À la fois au niveau de l'instruction, mais aussi pour la socialisation et l'intégration par les rencontres et les relations qu'ils peuvent y vivre.

Concrètement, nous avons donc développé notre projet de réussite scolaire en deux axes :

- La création d'un réseau d'écoles de qualité disposées à accueillir les jeunes suivis à Mentor-Escale et à leur offrir un vrai projet pédagogique et éducatif leur permettant la projection dans le futur.
- Un soutien scolaire qui leur permet de combler leurs carences, trouver leur place et réussir dans ces écoles partenaires.

La mise en place d'un partenariat avec une série d'écoles

Développer un partenariat avec des écoles était une priorité pédagogique. Il s'agissait de modifier les représentations que nos jeunes pouvaient avoir de l'école, choisissant trop souvent un établissement en fonction de sa situation géographique, de la présence des copains, etc.

Notre volonté était ainsi de les aider à formuler un projet d'avenir. Notre démarche consistait à leur présenter des écoles, non pas en tant qu'entité administrative mais comme lieu de découverte d'options, d'études, et pour les perspectives d'avenir que celles-ci pourraient leur offrir.

Pour ce faire, un outil pédagogique a été réalisé : un documentaire présentant une quinzaine d'options possibles étayées par des témoignages d'élèves, d'enseignants et de professionnels du métier. Le but était de proposer à nos jeunes une vision objective et constructive d'un parcours scolaire de qualité. Les établissements scolaires n'étaient évoqués qu'après que le jeune ait explicité son intérêt pour une option, afin d'éviter qu'il ne soit influencé par ceux-ci.

Le partenariat avec les établissements scolaires se réalise à deux niveaux :

- **Humain** : Le personnel scolaire garde un œil attentif sur nos jeunes et favorise les liens avec notre association afin de faciliter le suivi (réunions de parents, soutien scolaire, aspects disciplinaires...)

- **Administratif** : C'est le point le plus délicat du projet. En effet, même si les directions sont très favorables à l'intégration de nos jeunes dans leurs établissements, le Décret Mixité actuel de la Communauté française complique un peu les choses. Les délais rigides pour les inscriptions ne correspondent pas toujours aux réalités de vie de nos jeunes. Par exemple, il arrive régulièrement que certains quittent un centre pour réfugiés en cours d'année scolaire (janvier-février) et changent par la même occasion de zone géographique. Nous devons donc à tout moment être en mesure de leur trouver une école.

La mise en place d'une structure de soutien scolaire

Il faut être réaliste : nos jeunes cumulent souvent une série de handicaps qui ne facilitent pas toujours un cursus scolaire traditionnel. Ils proviennent de pays où la scolarité est différente, et certains n'ont jamais été scolarisés ou ont connu de longues périodes sans suivre de cours. Sans oublier le problème de la langue, puisqu'ils ne viennent pas tous de pays francophones ou de pays où le français est enseigné. Devant ces réalités, il était indispensable de mettre en place une structure pour permettre aux jeunes de réussir dans des écoles de qualité. En effet, il ne faudrait pas les laisser croire qu'il suffit de s'inscrire pour réussir !

Mentor-Escale a donc tout mis en œuvre pour permettre aux jeunes d'atteindre leurs objectifs de formation. C'est ainsi que nous avons assuré un lien étroit avec les différentes écoles afin que nos jeunes soient véritablement suivis et encadrés. Nous avons également développé dans nos locaux un soutien scolaire spécifique pour les différentes matières enseignées.

Quatre types de soutien ont été proposés :

- **Le français** : La maîtrise de la langue est l'outil de base indispensable pour réussir sa scolarité, quels que soient les cours ou les options choisies. Nous avons ainsi décidé d'en faire une priorité absolue en proposant plusieurs niveaux de remédiation par semaine, donnée par des bénévoles bénéficiant d'une grande expérience dans l'enseignement du français. Il est important de signaler que ce travail est mené parallèlement aux cours que les jeunes suivent dans leurs propres écoles, avec lesquelles notre équipe est en contact régulier, notamment dans le cadre des réunions de parents.
- **L'informatique** : Celle-ci est un autre outil considéré aujourd'hui comme un prérequis dans l'enseignement. Malheureusement, nos jeunes viennent souvent de pays où ils n'ont jamais eu l'occasion de pouvoir utiliser un ordinateur. Nous avons ainsi mis en place des petites formations d'une dizaine de séances pour les initier à la dactylographie, au traitement de texte et à internet.
- **Le néerlandais et l'anglais** : « Aujourd'hui, sans les langues... » Notre constat était clair : aucune école à Bruxelles ne propose un programme de cours sans le Néerlandais... mais aucun de nos jeunes ne l'a évidemment étudié dans son pays d'origine. Nous avons ainsi mis en place une « **cellule langue** » grâce à la compétence et la motivation de deux bénévoles travaillant comme traductrices à la commission européenne.

- **Le travail journalier** : D'autres bénévoles accompagnent, quant à eux, les jeunes dans leur travail au quotidien. L'accent est notamment mis sur la méthode de travail, afin qu'ils puissent développer une autonomie dans leur apprentissage. Les partenariats avec les différentes écoles permettent aussi d'avoir des liens directs avec les différents enseignants.

Les perspectives ...

Après cette première année, nous pouvons considérer que le projet a véritablement modifié la destinée scolaire d'une série de jeunes. Nous leur avons ainsi offert d'une part de réelles perspectives d'instruction et d'apprentissage, et d'autre part, un espace de socialisation et de mixité leur permettant de rencontrer des jeunes différents d'eux. Il s'agit incontestablement de deux éléments indispensables pour avoir une chance de s'intégrer dans notre société.

À présent, après ce démarrage de projet plus qu'encourageant, il reste encore beaucoup de travail pour le faire perdurer. Les premiers résultats ont attiré l'attention et l'intérêt de nombreux partenaires du secteur des Mineurs Etrangers Non Accompagnés. Nous recevons ainsi, chaque semaine, une série de demandes pour prendre en charge la scolarité de nouveaux jeunes. Mais nous ne pouvons malheureusement pas y répondre favorablement à chaque fois afin de ne pas « saturer » notre réseau d'écoles mais aussi afin de continuer à garantir une qualité dans le suivi et le soutien scolaire.

D'autre part, si nous voulons encore gagner en profondeur dans ce que nous proposons aux jeunes, il sera impératif d'élargir notre plateforme en créant un nouveau réseau de partenaires en formations hors enseignement secondaire traditionnel. En effet, nous accueillons des jeunes pour lesquels un apprentissage plus tourné vers la pratique semble parfois plus adapté.

Enfin, il serait également intéressant, à l'avenir, de sensibiliser une série d'écoles maternelles et primaires mais également des crèches. Une série de jeunes filles dont nous nous occupons sont déjà mamans, et la pénurie de lieux d'accueils sur Bruxelles pour leurs enfants est souvent un énorme frein dans leur propre parcours scolaire.

Quelques chiffres...

- 12 écoles partenaires
- 8 bénévoles qui s'investissent dans le soutien scolaire
- 47 jeunes qui ont pu bénéficier du projet depuis le 1^{er} février 2010
- 26 jeunes que nous avons réussi à inscrire dans nos écoles partenaires
- 23 jeunes (sur 26)qui ont réussi à s'accrocher durablement à leur scolarité dans ces écoles
- 17 jeunes qui participent chaque semaine au soutien scolaire
- 4 jours par semaine où nous proposons du soutien scolaire (du lundi au jeudi)
- 15 heures en moyenne par semaine où nos bénévoles sont disponibles pour les jeunes

Logement de transit

Depuis quelques années, nous collaborons avec « Logement Pour Tous » et « Habitat et Rénovation » (agences immobilières sociales) dans le cadre de la gestion de logements de transits.

Nous avons monté ce projet afin d'assurer à certains jeunes un accompagnement plus intensif, notamment au domicile même du jeune. Nous organisons des visites régulières afin de soutenir le jeune dans sa vie quotidienne. Nous travaillons avec le jeune tout ce qui concerne l'éducation au logement : contrat de bail, entretien de l'habitat (rangement, produits, tri des déchets...), des communs, charges locatives, etc.

Ixelles : Cinq studios et un appartement (occupé par une jeune maman et son enfant) situés à proximité de nos bureaux nous permettent un accompagnement rapproché des jeunes qui y logent. Il s'agit de logements de transit pour une période n'excédant pas une année.

Le bilan quant à ces logements reste globalement positif. Les jeunes qui y séjournent reconnaissent que cette étape dans leur apprentissage à l'autonomie leur est très utile et leur donne un sentiment de sécurité. Ils sont conscients de l'avantage dont ils bénéficient et respectent généralement les délais de sortie sachant qu'ils donnent ainsi la chance à un autre.

Berchem Ste-Agathe: Trois appartements de transit ont accueilli trois jeunes mamans avec leur enfant.

Fin 2010, nous avons entamé un projet de logement communautaire en semie-autonomie en collaboration avec le CPAS de Forest et le cabinet de l'Aide à la Jeunesse en Communauté française. Quatre jeunes dépendant de l'Aide à la Jeunesse habitent ensemble dans une maison mise à disposition par le CPAS de Forest, et bénéficient d'un accompagnement rapproché afin de se préparer à leur autonomie future.

Suivi psychologique

Confrontés à la grande souffrance psychologique de certains de nos jeunes et à l'extrême difficulté de les orienter vers un psychologue extra-muros, nous avons décidé d'engager une psychologue au sein de notre équipe. Celle-ci mène des entretiens individuels avec les jeunes qui le désirent. L'objectif est qu'ils puissent travailler des difficultés d'ordre psychologique liées à leur vécu passé ou présent, pour ainsi faciliter le processus de résilience.

L'ACCOMPAGNEMENT COMMUNAUTAIRE

1. OBJECTIFS

Le volet communautaire constitue une dimension importante dans le modèle d'accompagnement du jeune. Il s'inscrit dans cinq axes d'orientation majeurs.

1.1 Rompre l'isolement du jeune

Mentor-Escale cherche à éviter absolument l'isolement du jeune mineur non accompagné. Un fort isolement peut effectivement mener le jeune à la dérive. Dans les grandes villes, les gens vivent de manière assez anonyme et la vie en communauté y est rarement spontanée. La plupart des jeunes réfugiés avaient un tissu social fort dans leur pays d'origine, composé de leur famille directe ou élargie, de leurs camarades d'école, d'amis. L'exil a le plus souvent complètement anéanti ce réseau naturel. Le jeune est alors obligé de se constituer un nouveau réseau social, ce qui n'est pas chose facile dans un nouvel environnement inconnu.

Par le biais d'activités communautaires basées sur des dynamiques collectives, Mentor-Escale veut favoriser la constitution de ce premier réseau social constitué de jeunes vivant la problématique de l'exil. Découvrir qu'on n'est pas tout seul à vivre une situation d'exil, retrouver quelque peu ses propres racines, sont les premiers reconstituants de l'identité du jeune. L'ouverture, par la suite, à des activités de rencontres avec des jeunes issus du pays d'accueil contribue à l'élargissement de ce tissu social.



1.2 Assurer une prévention efficace

Le jeune réfugié se retrouve dans une société qui fonctionne selon des schémas totalement différents de ceux de son pays d'origine, où famille et société sont censées le protéger. Chez nous, il sera confronté à des valeurs et réalités nouvelles, dans une grande liberté : liberté qui peut, si elle n'est pas bien gérée, l'exposer à des dangers divers.

Les activités communautaires de Mentor-Escale favorisent les moments où les jeunes peuvent s'exprimer et où les interrogations sont posées collectivement plutôt

qu'individuellement, ce qui permet à chacun d'échanger avec l'autre, de découvrir, de prendre ce qui lui paraît important dans sa vie et dans son parcours.

1.3 Renforcer les racines culturelles du jeune

La meilleure insertion commence par une prise de conscience de sa propre identité. À leur arrivée, la seule identité que possèdent les jeunes non accompagnés est celle du passé. Cette identité ayant été secouée par l'exil, ces jeunes sont ébranlés face à une culture différente. Il est important qu'ils n'oublient pas d'où ils viennent, qu'ils puissent l'exprimer et échanger sur la manière dont la vie se passe dans leur culture d'origine et sur la façon de vivre en Europe. Cela leur permettra petit à petit de se recomposer une nouvelle identité, basée sur leurs racines et les us du pays d'accueil.

1.4 Permettre aux jeunes l'acquisition de savoirs et pratiques utiles à leur (ré)insertion sociale et communautaire

1.5 Devenir acteur dans la société

Enfin, l'accompagnement communautaire vise aussi à permettre aux jeunes de devenir eux-mêmes des personnes ressources pour favoriser l'insertion de leurs pairs ou témoigner de leur propre situation et proposer des améliorations quant à la situation des mineurs non accompagnés.

2. ACTIVITÉS MENÉES EN 2010

Cette année encore, comme en 2009, nous avons mené un large projet, soutenu par le Fonds Européen pour les Réfugiés, autour de la résilience.

Ce projet, via un ensemble de réflexions et d'actions, vise à permettre à l'équipe de Mentor-Escale de traiter au mieux la question de la résilience chez les jeunes exilés. L'objectif est de développer et de renforcer la résilience des jeunes en les aidant à acquérir confiance en eux, à vivre leur double identité, à reconstruire un tissu social et à évoluer positivement dans le temps en devenant des citoyens responsables et actifs.

2.1 L'accueil

Le rez-de-chaussée de la maison ainsi que le petit jardin font partie du volet communautaire. Les jeunes peuvent s'installer pour boire un thé, lire les journaux, jouer aux jeux de société, faire une partie de ping-pong, discuter et rencontrer d'autres jeunes. Nous disposons également de deux ordinateurs connectés à internet, mis à leur disposition.

Une personne est en permanence présente dans ce lieu, qui sert aussi d'accueil pour tous ceux qui viennent rencontrer leur assistant social. Cette permanence est assurée par des bénévoles et par les différents membres de l'équipe.

Nous constatons que, si la majorité des jeunes viennent à Mentor-Escale avant tout pour voir leur assistant social, beaucoup restent plus longtemps, profitant des différents services mis à leur disposition. Des conversations ou discussions très informelles se lancent, qui veut y participe. Certains passent lors d'une fourche horaire à l'école ; d'autres, se sentant vraiment très seuls à la maison, viennent à l'accueil comme dans un lieu où ils peuvent rompre avec ce sentiment de solitude et d'isolement.

Environ quinze jeunes par jour profitent de cet espace convivial. Trois fois par semaine, nous ouvrons l'accueil en soirée jusqu'à 20h. Tous les mercredis, nous proposons une garderie pour les enfants afin de permettre aux mamans de souffler un peu, de participer à l'une de nos activités ou d'entreprendre l'une ou l'autre démarche administrative.





2.2 Atelier cuisine

L'atelier qui remporte le plus de succès est sans conteste l'atelier cuisine que nous organisons chaque mercredi. Son succès est en partie dû au fait que c'est avant tout un moment de rencontre et l'opportunité de vivre l'ambiance d'un véritable « repas familial » qui, chez la plupart, fait défaut.

La table est propice aux débats en tout genre et les discussions s'ouvrent bien souvent sur des sujets enrichissants sortant du contexte de la cuisine. Outre l'échange et l'apprentissage des techniques culinaires belges et d'ailleurs, ainsi que la réalisation de plats économiques et équilibrés, nous guidons nos jeunes dans la gestion du budget en les aidant dans la sélection et dans l'achat des ingrédients.

2.3 Atelier de création musicale

L'atelier de création musicale permet aux jeunes de s'exprimer par le biais de l'écriture de textes et de la composition musicale. En 2010, nous avons entamé, avec les jeunes, la réalisation d'un clip sur l'une des chansons du CD réalisé en 2009 « Escale à XL ».

2.4 Activités sportives

Depuis peu, nous bénéficions de cartes de sport ULB qui nous permettent de proposer aux jeunes un très large panel d'activités sportives.

Cette année encore, plusieurs jeunes se sont lancés dans l'aventure « Tous à bord ». Il s'agissait de se préparer à courir les Vingt kilomètres de Bruxelles en équipe avec des personnes porteuses d'un handicap. Le projet a démarré par deux rencontres de prise de connaissance et de découverte du monde du handicap au moyen d'activités ludiques. En guise d'entraînement, les jeunes ont participé à différentes courses : La Louvière, Knokke et Uccle.

Même si les jeunes recherchaient avant tout le côté sportif, ils se sont montrés ouverts aux différentes activités liées au projet. Ils ont vu qu'il était possible de réaliser des prouesses sportives malgré un handicap, et de faire de ses limites des forces pour avancer. Lors des courses officielles, les jeunes ont été mis à l'honneur et félicités, ce qui fut très valorisant.

2.5 Familiarisation avec l'outil informatique et internet

Nous avons reçu, cette année, huit ordinateurs à destination des jeunes grâce à l'action « Close the Gap - PC Solidarity » menée par la Fondation Roi Baudouin. Ce nouvel équipement nous permet d'enrichir nos permanences informatiques d'ateliers plus structurés dédiés à la dactylo et à la réalisation sur

ordinateur de travaux pour l'école. Cette familiarisation est vraiment utile aux jeunes car certains d'entre eux, fraîchement arrivés, n'avaient jamais utilisé un ordinateur auparavant.

2.6 Excursions et sorties culturelles

Chaque année, nous organisons différentes sorties qui sont autant d'occasions pour les jeunes de créer du lien et de faire de nouvelles découvertes. À titre d'exemple cette année : journée à la ferme, visite du musée de Tervuren, patinoire, sorties cinéma, visite des grottes de Han...

2.7 Séjours résidentiels

Nous avons organisé trois camps dont un réservé aux jeunes filles et aux jeunes mamans. Les séjours résidentiels sont des moments privilégiés de vie commune qui permettent aux jeunes de mieux se connaître, de créer et de renforcer des amitiés et de s'exprimer quant à leur vécu. Ce temps de parenthèse dans leur quotidien, souvent lourd de responsabilités, leur permet d'oublier leur statut de jeune non accompagné et leur procure le sentiment d'appartenir à une famille, « d'être comme les autres ».

Le camp « jeunes mamans » a été l'occasion, pour ces jeunes filles, de rencontrer d'autres jeunes mamans partageant leur situation et d'aborder diverses thématiques liées à la maternité. Différentes activités ont été organisées favorisant la rencontre, l'échange, l'acquisition de savoirs, savoir-faire et savoir-être.

2.8 Groupe de parole : L'arbre à palabres

Grâce à l'intervention de notre psychologue, nous avons mis en place un groupe de parole. Le fil rouge du travail est l'estime et l'affirmation de soi. Il s'agit de moments privilégiés durant lesquels les jeunes peuvent aborder, en toute confidentialité, différents sujets qui leurs sont chers et tenter, avec l'aide des autres personnes présentes, de trouver des pistes de solutions à des difficultés qu'ils rencontrent.

L'ÉQUIPE

En 2010, notre équipe a été composée de :

- **Personnes salariées à temps plein:**
 - une directrice : Bénédicte Adnet
 - trois assistants sociaux et une intervenante sociale : Etetu Mekonen, Sebastien Bocket, Véronique Müller, Amélie Verbraeken (remplacée durant son congé de maternité par Marianne Hoeken)
 - un animateur : Michaël Damman
 - un accompagnateur social : Brahim Miloud
 - une éducatrice : Pernelle Taquet
 - un responsable administratif et financier : François Muhire
- **Personnes salariées à temps partiel :**
 - une gestionnaire de projet : Dorothée Maréchal
 - un responsable scolarité : Jean-François Lenvain
 - un assistant scolarité : Thierry Célis
 - une psychologue : Anne Maskens
 - une responsable de l'entretien : Lucina De Guzman
- **Volontaires :** Ceux-ci ont assuré plusieurs heures d'accueil par semaine et certains d'entre eux ont participé au soutien scolaire. Un grand merci à Charlotte Swalens, Luc Gérard, Mai Ly Nguyen, Vero Djembe Obemba, Aimee Van Vliet, Hervé Oury, Gaëlle Lhirondelle.
- **Stagiaires :** Nous avons accueilli deux stagiaires assistants sociaux dont une venant de Québec, ainsi qu'un stagiaire éducateur : Françoise Elsen, Andrée-Anne Faucher et Antonin Dechamps.

PROCESSUS FORMATIF

Tout au long de l'année, l'équipe s'est engagée dans un processus de supervision et de formation continue.

Supervisions

- Une matinée par mois, les assistants sociaux, accompagnés par une intervenante extérieure, abordent différentes situations pratiques qui leur posent question.
- En parallèle, une réflexion est menée sur la méthodologie utilisée au sein de Mentor-Escale afin d'harmoniser et de développer la qualité des pratiques des intervenants.
- Une supervision d'équipe a lieu une fois par an durant trois jours. Elle permet d'aborder en profondeur différents points qui posent question au sein de l'institution et de dégager de nouvelles pistes d'action.

Formations

Différentes formations ont été suivies par l'ensemble de l'équipe ou par certains de ses membres en fonction des besoins analysés :

- Découverte de l'approche systémique (toute l'équipe)
- Formations à la carte en lien avec différents thèmes tels que : le logement, les mineures enceintes, l'approche interculturelle...

Ces formations et supervisions ont offert aux membres de l'équipe des outils utiles à l'amélioration de leur pratique ainsi qu'un espace de réflexion par rapport à leurs interventions journalières avec le public cible.

PARTENARIAT ET LOBBYING

Mentor-Escale a toujours collaboré avec des partenaires, que ce soit au niveau de l'échange d'informations ou plus concrètement dans le cadre du suivi d'un jeune ou d'un projet.

En 2010, en plus du travail avec les centres d'accueil, ILA et tuteurs, nous avons collaboré plus directement avec entre autres :

- Logement Pour Tous (accord de partenariat)
- Habitat et Rénovation (accord de partenariat)
- Le CPAS de Forest
- Le centre Exil pour une aide psychologique à certains jeunes
- Le SAJ Synergie 14, pour les commandes à la Banque Alimentaire. Cette dernière nous permet de gérer une petite réserve de produits alimentaires que nous destinons aux jeunes en grande difficulté financière.
- Le Centre social protestant
- Dynamo asbl (service d'aide aux jeunes en milieu ouvert)
- Table de l'emploi d'Ixelles
- Mission locale d'Ixelles
- Convivial asbl
- Le SASB
- Le GAMS
- Le CIRE
- Le Bureau d'Aide Juridique
- ...

D'autre part, nous sommes associés à la réflexion sur les politiques touchant de près ou de loin l'accueil des mineurs étrangers non accompagnés et participons aux initiatives de réformes pour une amélioration des politiques en vigueur.

- Nous sommes membre du **Conseil d'Administration du CIRE** (Coordination et Initiatives pour et avec les Réfugiés et Etrangers) et de « **Vluchtelingenwerk** » (alter ego néerlandophone du CIRE).
- Nous sommes membre depuis sa fondation de la « **Plate-forme Mineurs en Exil** ». La Plate-forme est née en 1999 à l'initiative de quelques organisations concernées par la question des Mineurs Etrangers Non Accompagnés, et réunit aujourd'hui une vingtaine d'associations dont les objectifs principaux sont l'échange d'informations, l'amélioration de la prise en charge des mineurs dans l'état actuel de la législation et la formulation de propositions de modifications législatives, administratives et procéduriers.
- Nous sommes également membre de la **Coordination sociale d'Ixelles**, qui regroupe et met en lien plus de 80 associations ixelloises.

CONCLUSION

Nous clôturons 2010 avec des projets plein la tête, boostés par ces jeunes qui, malgré une histoire souvent traumatique et douloureuse, arrivent chez nous le sourire aux lèvres, mus par une extraordinaire énergie positive. Ces jeunes qui, chaque jour, nous donnent à nous, professionnels et adultes qui les accompagnons, de grandes leçons de vie.

Parmi nos projets :

- L'ouverture des activités collectives à l'ensemble des mineurs étrangers non accompagnés. Nous souhaitons ouvrir l'espace accueil ainsi que les activités collectives à l'ensemble des MENA (et pas uniquement à ceux qui ont le statut de réfugié reconnu), afin de permettre aux jeunes qui se trouvent dans les centres, à l'hôtel ou parfois à la rue de bénéficier de nos actions.
- La mise en place d'un service spécialisé pour les jeunes mamans axé sur le soutien à la parentalité, le suivi de grossesse, le développement et l'accueil de la petite enfance, la santé et le développement personnel.

Mentor-Escale, c'est près de 150 jeunes accompagnés chaque année. Tout ce travail ne serait possible sans l'énergie et le dynamisme d'une merveilleuse équipe constituée de travailleurs et de bénévoles motivés. Un tout grand merci à eux pour leur investissement et leur dynamisme !